

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 13 (1989)

Artikel: Une renaissance très appréciée : les moulins souterrains du Col-des-Roches
Autor: Stocker, Pascale
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une renaissance très appréciée

LES MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES

Il existe des contes merveilleux où les personnages engendrés par l'imagination de l'écrivain ont une activité souterraine, symbole de noirs desseins, de conspirations malicieuses, ou d'un sentiment mélancolique et existentiel qui se transforme au fil du destin en un bonheur, une montée joyeuse vers la lumière vitale. L'histoire des Moulins souterrains du Col-des-Roches n'a rien de fantastique au sens fictif du terme ; elle sent plutôt la sueur et le travail de l'homme. Le merveilleux de son actualité réside cependant dans la renaissance de ces lieux qui, après avoir été abandonnés et souillés, ont été complètement rénovés par une association qui se prénomme *La Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches*. Grâce à leur ardeur, un mystère est sorti des anfractuosités de la terre, redonnant vie à un passé lors duquel la blancheur virginale de la farine se mêlait bizarrement aux ténèbres du dessous.

C'est au milieu du 16^e siècle que l'homme moderne décide d'utiliser la force hydraulique des eaux de la vallée du Locle. Jonas Sandoz développa dès 1660 la partie souterraine de l'usine dans ces failles où les eaux du Bied ont vaincu et creusé les masses calcaires. Les Moulins allaient ainsi devenir une curiosité unique en Europe. « Dès lors, taillant dans le roc, creusant des puits et des aqueducs, des générations ont établi, perfectionné et fait travailler un impressionnant système de roues hydrauliques, moulins, re-

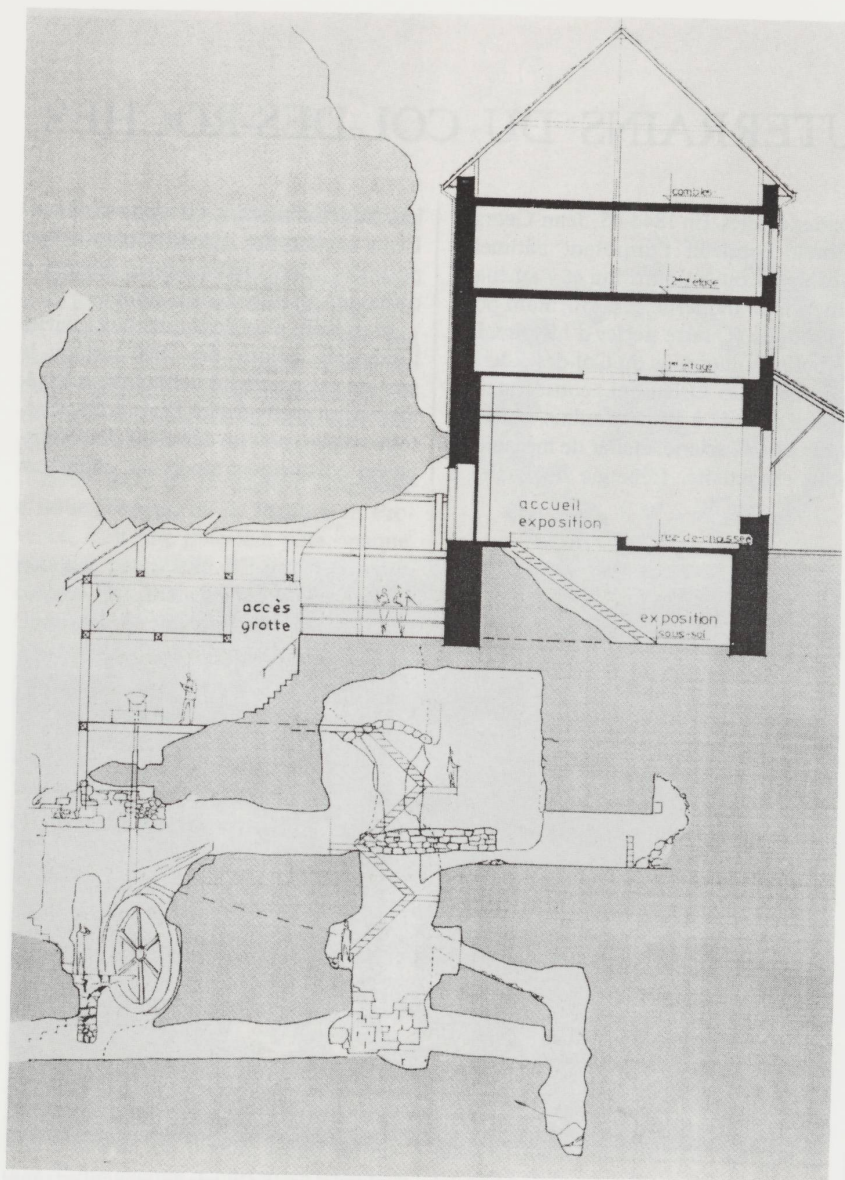
battes et scies. En 1844-45, Jean-Georges Eberlé construit l'imposant bâtiment, visible encore aujourd'hui et y aménage un moulin moderne et performant pour l'époque » (Quatre siècles d'histoire. Les Moulins souterrains du Col-des-Roches, par Orlando Orlandini, conservateur). Ainsi, de 1651 à 1898, moulins, battoirs, four à pain, scierie, atelier de mécanique sont en activité. L'énergie nécessaire à

leur fonctionnement est issue du Bied. L'eau fait tourner successivement d'imposantes roues hydrauliques placées à différents niveaux dans la grotte.

Mais la fée électricité qui allait vivifier l'industrie locloise dès 1890 sonnait le glas de cette activité artisanale et ingénieuse. La grotte devint l'égout des abattoirs voisins, puis un déversoir pour substances typiquement modernes, chimiques



Vue aérienne des moulins souterrains du Col-des-Roches, au Locle. L'entrée des moulins est située à gauche sur la photo. (Photo Eric Leuba)



Dessin en coupe des établissements des moulins du Col-des-Roches.

et polluantes. Exit les mystérieuses rumeurs des eaux mugissantes et des meules qui broient le grain, les visions surréalistes et spectrales de ces meuniers enfarnés de la tête au pied œuvrant dans le cocon du roc. Mais l'oubli ne serait toutefois pas irrémédiable et stérile. Le souvenir était trop fort, les moulins étaient inscrits dans la mémoire des anciens et la littérature. La curiosité s'allumait dans les esprits attentifs, les questions maintenaient l'aventure qui serait à nouveau moderne. Qui étaient-ils ces meuniers qui travaillaient dans le noir et le froid? Que restait-il de cette structure originale qu'ils avaient créée de leurs mains? Le rêve s'insinuait dans les esprits volontaires pour déboucher sur des idées concrètes: «Le 21 juin 1973, six personnes pénétrèrent dans la grotte, fermement décidées à tenter une action de sauvetage.»

Ce qu'ils trouvent a de quoi rebuter. L'odeur est pestilentielle, «boue, gravats et débris de toutes sortes ont envahi et comblé une grande partie de la grotte. L'écoulement naturel est bouché. Les différentes étapes de transformation de l'ancien moulin en abattoirs-frontière ont masqué, endommagé ou partiellement détruit la première époque. Les bâtiments sont en ruines. Sous quelque 400 m³ de matériaux, le Col-des-Roches cache un des plus beaux témoignages de la volonté et de la hardiesse de nos ancêtres». Telle est la description de l'état des lieux (dans un rapport rédigé en 1987), en

cette année charnière de 1973. C'est en effet à cette époque que l'aventure redémarre; époque qui verra l'avènement de la fondation de la Confrérie.

Nullement découragée par ses premières trouvailles, la petite équipe de départ a grossi ses effectifs. Ils sont, en 1987, 25 meuniers qui, chaque jeudi depuis 14 ans, prennent part aux travaux d'assainissement; un groupe de travail, en collaboration avec les autorités locales, œuvre à la réalisation d'un programme de développement et de sauvegarde.

Dans sa Charte, la Confrérie a inscrit les mots-clés: sauvetage, conservation et mise en valeur du site; création d'un musée national de la meunerie et de l'histoire locale. Sur les traces de ceux qui ont moulu le grain, les meuniers d'aujourd'hui seront ceux qui, à l'aide de pioches, de pelles et de brouettes, réaniment le passé, par amour.

Et de fait, depuis 1973, tous ces travailleurs bénévoles se sont consacrés à déboucher l'écoulement souterrain des eaux, à débarrasser la grotte et le sous-sol du bâtiment de tout ce qui les encomrait (soit au total 25 000 heures de besogne). Ils ont aussi accompli fouilles et sondages nécessaires pour découvrir et comprendre l'important travail de leurs ancêtres. Ils ont enfin élaboré un plan de sauvetage et reconstruit un moulin dans la grotte.

Pour permettre une ouverture au public (qui a débuté en 1982), un chemine-

ment assorti de barrières, de passerelles, d'escaliers a été aménagé dans la caverne, ainsi qu'un éclairage. Une structure d'accueil a été créée. Au rez-de-chaussée du grand bâtiment sont exposés vans, palans, meules, roues, matériel de boulangerie, petites machines de meunerie, fourneaux, potagers et de nombreux documents et livres. C'est ce que peut voir le visiteur, actuellement, ainsi que du très gros matériel trouvé ou acquis dans toute

la Suisse. En effet, tout le matériel du moulin s'était dispersé en 1885 et 1900. Il a donc été remplacé par:

● *Le Moulin de Vaulion* (Vaud): moulin paysan, équipé d'une paire de meules.

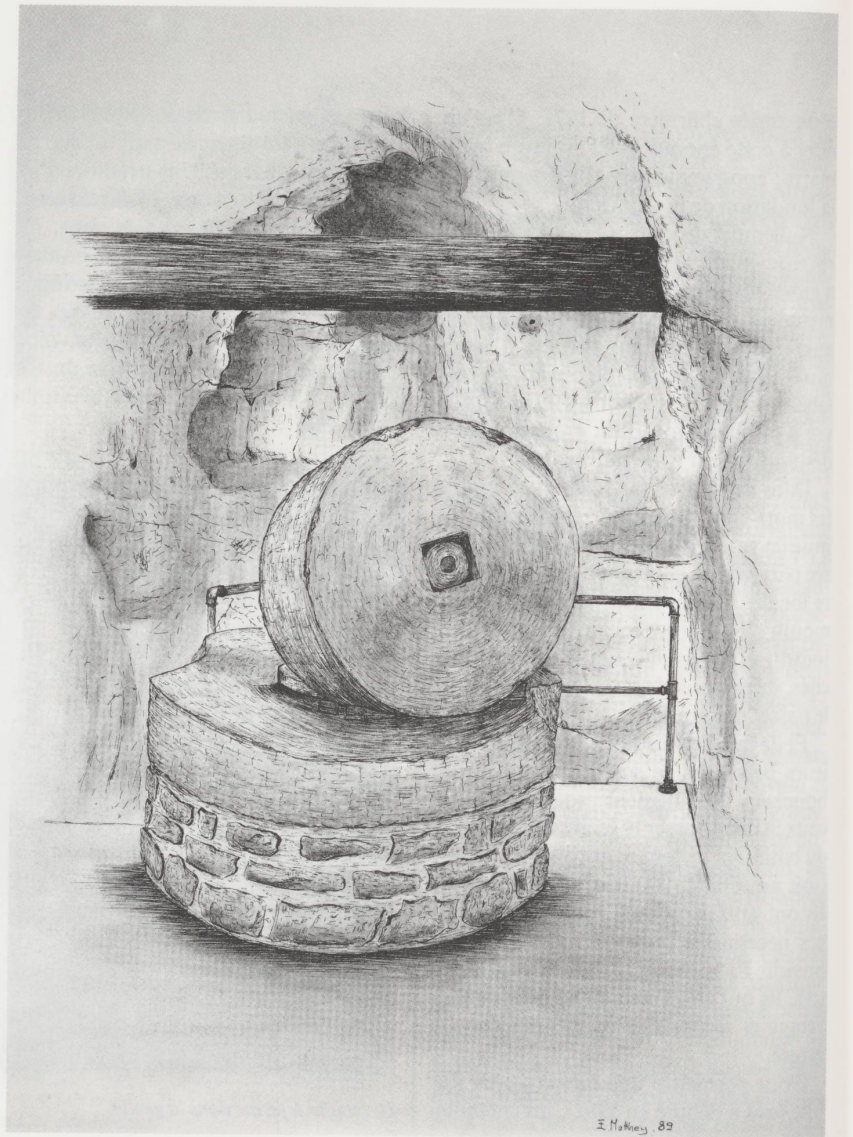
● *Le Moulin de Noiraigue* (Neuchâtel): minoterie complète sur quatre étages, équipée de deux paires de meules et différentes machines de meunerie.



Le moulin à farine dans la grotte.

(Photo François Mercier)

*Meule à grains
à l'intérieur
de la grotte.*
(Dessin de E. Matthey, 1989)



●
bou
pair
de n
●
de c
aux
Fon
siècl
mus
ture
trav
cam
E
●
de
insta
●
d'un
ces
bles
1939

Ur
le f
de

L
vail
Mu
de f
nal
pos
l'an
mer

LES TROUPES DE GARDE DU PRINCE-ÉVÊQUE À PORRENTROY

● *Les Moulins de Vuadens* (Fribourg) : moulins paysans équipés de trois paires de meules et différentes machines de meunerie.

● *Les Moulins de Malers* (Lucerne) : de cette minoterie moderne, comparable aux Grands-Moulins de La Chaux-de-Fonds, plusieurs datent du début de ce siècle. Elles représenteront dans le futur musée la période postérieure à la fermeture des Moulins du Col-des-Roches. Ce travail a nécessité sept voyages d'un camion-remorque.

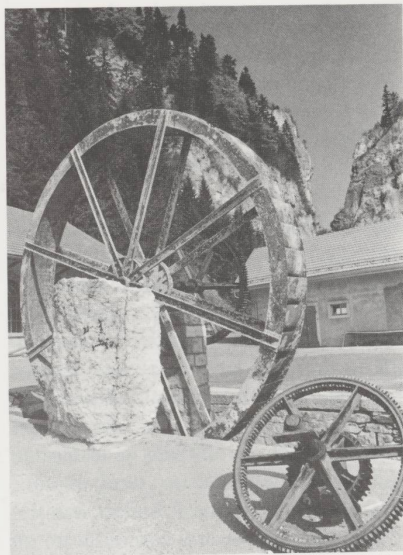
Et enfin :

● *La roue hydraulique d'une scierie de Valangin* (Neuchâtel), aujourd'hui installée dans la cour.

● *Une maquette et un diagramme d'une minoterie moderne* : ces deux pièces récupérées à Malers sont remarquables. Elles ont été exposées à Zurich en 1939, à l'Exposition nationale.

Unique en Europe : le futur Musée national de la meunerie !

Les prochaines grosses étapes du travail de la Confrérie seront : la finition du Musée que les meuniers ont l'ambition de faire reconnaître d'importance nationale, la création de nouvelles aires d'exposition dans le bâtiment et à l'extérieur, l'aménagement d'un étang-réservoir alimenté par les eaux de rejet de la station



La roue hydraulique exposée dans la cour du moulin. (Photo François Mercier)

d'épuration et permettant d'alimenter les roues hydrauliques du moulin et enfin, l'aménagement de jardins-promenades à l'extérieur et une structure d'accueil avec parking (pour le moment cette dernière existe à un stade embryonnaire). Tout ceci est estimé à 1 750 000 francs.

Pour le travail déjà accompli, plusieurs centaines de milliers de francs ont été investis, consentis par les Amis du Moulin (soutien associatif dont l'effectif

atteint 900 personnes), la ville du Locle, et, plus ponctuellement, des Clubs-Service, des entreprises locales, des mécènes attentifs, etc.

Car preuve a été faite que ces lieux restaurés ont un attrait scientifique et touristique considérable. De 1982 à 1987, plus de 20 000 visiteurs sont venus voir cet endroit insolite. De 1987 à 1989, les visites se sont multipliées et, pour l'heure, la grotte résonne encore du pas du curieux ; suivant leur guide qui ventilent l'histoire et la technique en allemand, en anglais et en français, les groupes se bousculent dans la grotte et frôlent l'embouteillage.

Le moulin refonctionnera et l'engouement sera total pour ce théâtre grandiose d'un passé revivifié.

**Pascale Stocker
Saignelégier**

Document et références

Dossier : Le Locle, Aménagement d'un site - Création d'un musée. *Les Moulins souterrains du Col-des-Roches, Quatre siècles d'histoire*. Réalisé en 1987 par O. Orlandini (président de la Confrérie des Meuniers), R. Martin et M. Arnaud (Bureau d'architecture), H. Hess (Bureau d'ingénieurs).

Texte. *Quatre siècles d'histoire, Les Moulins souterrains du Col-des-Roches*. Les principaux événements qui ont fait, défait et refait nos moulins. Par Orlando Orlandini, conservateur.

Presse régionale : *L'Impartial*.

Les premières tentatives de réorganisation administrative de la région ont été effectuées en 1800, sous le Consulat, par le décret du 17 février 1800 qui créait le département de la Haute-Savoie. Ce département comprenait l'ensemble de la région, à l'exception de la ville de Genève qui restait sous le régime britannique. En 1815, le traité de Paris a rétabli la frontière internationale entre la France et la Suisse, et la Haute-Savoie a été rattachée à la France. Cette réorganisation a été confirmée par le décret du 26 février 1817.

Le département de la Haute-Savoie a été divisé en six arrondissements : Annecy, Chambéry, Cluses, Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains et St-Jean-de-Maurienne. Cette division a été maintenue jusqu'en 1830, lorsque le département a été réorganisé en trois arrondissements : Annecy, Chambéry et Cluses. Cette réorganisation a été confirmée par le décret du 26 février 1830.



Le département de la Haute-Savoie a été réorganisé en trois arrondissements : Annecy, Chambéry et Cluses. Cette réorganisation a été confirmée par le décret du 26 février 1830.

Le département de la Haute-Savoie a été réorganisé en trois arrondissements : Annecy, Chambéry et Cluses. Cette réorganisation a été confirmée par le décret du 26 février 1830.

Le département de la Haute-Savoie a été réorganisé en trois arrondissements : Annecy, Chambéry et Cluses. Cette réorganisation a été confirmée par le décret du 26 février 1830.

LE
A

Pe
gue
En
l'arn
bou
qui
lée
Jura
de l'
leme
gern
En
com
trou
l'Als
cord
ville
dant
avoi
mai
Q
duit
blir
d'ab
teu
tant
vir,
Alte
de I
E
pact
bou
terw
17e
à la
des